

Devenir tuteur d'entreprise

Certification EXCELLENS en option

Cours Pratique de 2 jours - 14h

Réf : DTE - Prix 2024 : 1 490€ HT

Comment intégrer de nouveaux collaborateurs, partager des savoir-faire, développer des compétences ? Vous appréhendez le cadre et les enjeux de votre mission de tuteur, en développant notamment une communication efficace et des méthodes pédagogiques appropriées.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de la formation l'apprenant sera en mesure de :

Identifier les enjeux et caractéristiques de la fonction de tuteur au sein de l'entreprise

Développer une communication efficace et adaptée dans une posture de tuteur

Concevoir et animer des situations de travail formatives

Concevoir des outils et aides pédagogiques

TRAVAUX PRATIQUES

Construction des premiers outils de tutorat. Retours d'expérience, mutualisation de bonnes pratiques. Mises en situation de communication.

CERTIFICATION

Pour aller plus loin et faire reconnaître vos compétences, passez la certification de notre partenaire EXCELLENS.

L'examen dure 20 minutes et doit se dérouler 15 jours après le début de la formation. Il consiste en un QCM de 20 questions : 10 questions basées sur une étude de cas (coefficient 2) et 10 questions théoriques (coefficient 1).

Votre score est affiché dès la fin de l'examen et votre certificat vous est adressé par e-mail. 80% de réponses correctes sont nécessaires pour obtenir la certification. En cas d'échec un second passage est possible.

LE PROGRAMME

dernière mise à jour : 05/2023

1) Intégrer la fonction de tuteur dans l'entreprise

- Définir le tutorat en entreprise.
- Connaître le dispositif de formation et les acteurs impliqués dans la démarche.
- Comprendre la mission du tuteur et ses exigences.
- Identifier les rôles et responsabilités du tuteur.
- Anticiper les principaux pièges liés à l'accompagnement et les éviter.

Réflexion collective : Travail sur les représentations du tutorat en entreprise. Echange de pratiques.

2) Accueillir le stagiaire

- Préparer l'arrivée du stagiaire.
- Structurer son accueil et son intégration.
- Construire son parcours de formation.
- Rédiger la description du métier et du poste de travail et les décliner en compétences.

PARTICIPANTS

Toute personne accompagnant des stagiaires en tant que tuteur au sein des entreprises des métiers de l'ingénierie, du numérique, des études, du conseil et des métiers de l'événement.

PRÉREQUIS

Aucune connaissance particulière.

COMPÉTENCES DU FORMATEUR

Les experts qui animent la formation sont des spécialistes des matières abordées. Ils ont été validés par nos équipes pédagogiques tant sur le plan des connaissances métiers que sur celui de la pédagogie, et ce pour chaque cours qu'ils enseignent. Ils ont au minimum cinq à dix années d'expérience dans leur domaine et occupent ou ont occupé des postes à responsabilité en entreprise.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Le formateur évalue la progression pédagogique du participant tout au long de la formation au moyen de QCM, mises en situation, travaux pratiques...

Le participant complète également un test de positionnement en amont et en aval pour valider les compétences acquises.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Les moyens pédagogiques et les méthodes d'enseignement utilisés sont principalement : aides audiovisuelles, documentation et support de cours, exercices pratiques d'application et corrigés des exercices pour les stages pratiques, études de cas ou présentation de cas réels pour les séminaires de formation.
- À l'issue de chaque stage ou séminaire, ORSYS fournit aux participants un questionnaire d'évaluation du cours qui est ensuite analysé par nos équipes pédagogiques.
- Une feuille d'émargement par demi-journée de présence est fournie en fin de formation ainsi qu'une attestation de fin de formation si le stagiaire a bien assisté à la totalité de la session.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

L'inscription doit être finalisée 24 heures avant le début de la formation.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES

Vous avez un besoin spécifique d'accessibilité ? Contactez Mme FOSSE, référente handicap, à l'adresse suivante psh-accueil@orsys.fr pour étudier au mieux votre demande et sa faisabilité.

- Accueillir un stagiaire en situation de handicap.

Travaux pratiques : Travail d'analyse des postes de travail individuels. Ateliers en sous-groupes sur les différentes étapes et outils de l'accueil du stagiaire.

3) Communiquer avec le stagiaire

- Adopter une communication gagnant-gagnant.
- Formuler des signes de reconnaissances positifs et/ou négatifs pour favoriser la progression et la mobilisation.
- Identifier les comportements et s'adapter à son interlocuteur.
- Maîtriser la dimension affective entre tuteur et tutoré et évaluer avec objectivité.
- Cerner les difficultés rencontrées.

Mise en situation : Jeux de rôle sur les styles de communication. Débriefing collectif.

4) Former et accompagner

- Identifier le processus d'apprentissage et les démarches pédagogiques.
- S'appropriier les types de profils de personnalité face aux apprentissages.
- Construire le parcours dans l'entreprise.
- Élaborer la progression pédagogique du tutoré.
- Élaborer des situations de travail formatives.
- Former par des mises en situation immersives.
- Former par des mises en situation d'observation.

Travaux pratiques : Élaboration d'une progression pédagogique. Jeux de rôle sur l'accompagnement à la mise en situation des stagiaires. Débriefing collectif.

5) Évaluer

- Mettre en place le suivi et l'évaluation du parcours du tutoré.
- Planifier la fréquence d'évaluation.
- Évaluer au cours d'un entretien.
- Faire faire son auto-évaluation par le stagiaire.

Travaux pratiques : Élaboration et formalisation du processus d'évaluation et de progression de l'apprenant.

LES DATES

CLASSE À DISTANCE
2024 : 27 juin, 03 oct., 09 déc.

PARIS
2024 : 26 sept., 02 déc.

LYON
2024 : 27 juin, 03 oct., 09 déc.

AIX-EN-PROVENCE
2024 : 27 juin, 03 oct., 09 déc.

ANGERS
2024 : 03 oct., 09 déc.

BORDEAUX
2024 : 27 juin, 03 oct., 09 déc.

VALENCE
2024 : 03 oct., 09 déc.

CLERMONT-FERRAND
2024 : 03 oct., 09 déc.

DIJON
2024 : 03 oct., 09 déc.

GRENOBLE
2024 : 27 juin, 03 oct., 09 déc.

LILLE
2024 : 03 oct., 09 déc.

LIMOGES
2024 : 03 oct., 09 déc.

MONTPELLIER
2024 : 03 oct., 09 déc.

NANCY
2024 : 03 oct., 09 déc.

NIORT
2024 : 03 oct., 09 déc.

ORLÉANS
2024 : 26 sept., 02 déc.

REIMS
2024 : 26 sept., 02 déc.

NANTES
2024 : 27 juin, 03 oct., 09 déc.

RENNES
2024 : 03 oct., 09 déc.

PAU
2024 : 03 oct., 09 déc.

BREST
2024 : 03 oct., 09 déc.

CAEN
2024 : 03 oct., 09 déc.

MARSEILLE
2024 : 03 oct., 09 déc.

METZ
2024 : 03 oct., 09 déc.

MULHOUSE

2024 : 03 oct., 09 déc.

AVIGNON

2024 : 03 oct., 09 déc.

SAINT-ÉTIENNE

2024 : 03 oct., 09 déc.

LE MANS

2024 : 26 sept., 02 déc.

ROUEN

2024 : 26 sept., 02 déc.

SOPHIA-ANTIPOLIS

2024 : 27 juin, 03 oct., 09 déc.

STRASBOURG

2024 : 27 juin, 03 oct., 09 déc.

TOULON

2024 : 03 oct., 09 déc.

TOULOUSE

2024 : 27 juin, 03 oct., 09 déc.

TOURS

2024 : 26 sept., 02 déc.